

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 116 (1990)  
**Heft:** 13

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Balzers, Liechtenstein	Extension de l'école pri- maire de Balzers, CP	Architectes domiciliés ou établis dans la Principauté de Liechtenstein au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1989 ou originaires de la principauté	2 juillet 90 (9 avril 90)	
Chemins de fer fédéraux, direction d'arrondissement III	Lotissement Röntgenareal à Zurich, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1990 en ville de Zurich ou originaires de cette ville	3 août 90 (30 avril 90)	
Cité de Montréal	La Cité Internationale de Montréal - Place Jacques- Cartier, CI	Architectes et urbanistes habilités à exercer dans leur pays	15 août 90	
Municipio di Breganzona/TI	Nuovo scuola media, Bre- ganzona, CP	Professionisti iscritti all'Ordine degli Ingegneri e Architetti del Cantone Ticino (OTIA), ramo archi- tettura, con domicilio fiscale nel Sottoceneri almen- dal 1.1.1990	17 août 90 (13 avril 90)	
Feuerschaugemeinde Appenzell	Extension des locaux du Service du feu à Appen- zell, CP	Architectes originaires du canton d'Appenzell Rho- des-Intérieures ou qui y sont domiciliés ou établis au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1988	24 août 90 (30 mars 90)	
Commune de Villars- sur-Glâne/FR	Centre scolaire de Villars- Vert, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1990 et inscrits au regis- tre cantonal des personnes autorisées	24 août 90	8/90 B 54
Canton du Valais, commune de Sierre	Aménagement du site de Géronde à Sierre/VS, CP	Urbanistes, architectes et architectes-paysagistes établis ou domiciliés en Suisse, ou Suisses établis à l'étranger	31 août 90	5/90 B 27
Caisse cantonale de pension des Grisons	Habitations au «Chrum- macher», Schiers, CP	Spécialistes domiciliés ou établis dans les Grisons au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1989 ou originaires de ce canton	14 sept. 90	
Commune de Salenstein/TG	Ecole primaire, CP	Architectes domiciliés ou établis dans les commu- nes de Salenstein et d'Ermatingen ou originaires de ces communes	1 <sup>er</sup> oct. 90	
Comune di Manno/TI	Nuova casa comunale, CP	Professionisti del ramo architettura che alla data del 1.1.90 risultano: domiciliati nel cantone Ticino o aventi sede all'ufficio nel cantone Ticino; tutti i concorrenti dovranno risultare iscritti all'albo dell'OTIA	1 <sup>er</sup> oct. 90 (23 avril 90)	
Coopérative d'habitation pour personnes âgées, Baar/ZG	Habitations pour person- nes âgées au Sonnenweg, Baar, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au plus tard le 1 <sup>er</sup> janvier 1990 ou originaires de ce canton	5 oct. 90 (5-31 mai 90)	
Conseil d'Etat du canton de Vaud	Ville-Haute de Moudon, CI + CP	Architectes des cantons de Vaud, Genève, Valais, Neuchâtel, Fribourg et Jura, établis avant le 1 <sup>er</sup> jan- vier 1990 ainsi qu'aux architectes originaires du can- ton de Vaud, quel que soit leur domicile (exigences requis pour exercer la profession dans le canton de Vaud)	15 oct. 90	10/90 B 83
Commune bourgeoise de Berne	Aménagement du lotisse- ment «Baumgarten» E, CI	Bureaux d'architecture et d'urbanisme domiciliés ou établis dans les communes membres du VZRB. Ins- criptions: Administration des biens de la commune bourgeoise de la ville de Berne, Kochergasse 4, 3011 Berne	20 oct. 90 (30 avril 90)	
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg	«Le Pra», La Tour-de- Trême, complexe de bâti- ments, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton, inscrits au Registre des personnes autorisées dans leur canton respectif	26 oct. 90 (4 mai 90)	9/90 B 62

Commune de Sissach/BL	Ecole primaire, infrastructure communale, CP	Architectes domiciliés ou établis dans les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne ainsi que dans le district de Rheinfelden au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1990 ou en étant originaires	26 oct. 90 (1 <sup>er</sup> juin 90)	
Ville de Vevey	Création d'un complexe hôtelier, récréatif et culturel, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1990 ou originaires de celui-ci	29 oct. 90 (8 juin 90)	8/90 B 54
Commune de Châtel-Saint-Denis/FR	Aménagement d'un centre aux Paccots, CI	Urbanistes, architectes, architectes-paysagistes établis ou domiciliés en Suisse et urbanistes, architectes, architectes-paysagistes suisses établis à l'étranger	21 déc. 90 (3 août 90)	12/90 B 99
Commune de Trimmis/GR	Maison de commune et foyer pour personnes âgées, CP	Spécialistes domiciliés ou établis dans le canton des Grisons au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1989 ou originaires de Trimmis	(dès le 26 fév. 90)	
Office fédéral de l'énergie	Parois et toits à haut pouvoir isolant	Tous les entrepreneurs, architectes et ingénieurs exerçant dans le domaine de la construction en Suisse	(28 fév. 90)	
Direction générale des PTT, Berne	Immeuble administratif DG PTT à Worblaufen, commune d'Ittigen/BE, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Berne au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1989	(dès fin fév. 90)	
Propriétaire de l'hôtel «Murtenhof», ville de Morat, canton de Fribourg, Confédération	Aménagement extérieur de l'hôtel Murtenhof, à Morat, CP	Bureaux d'architecture établis en Suisse au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1990		12/90 B 99

### Nouveaux dans cette liste

Département des travaux publics du canton de Bâle-Ville	Centre de quartier Breite, CP	Spécialistes domiciliés ou établis dans la <i>Regio Basiliensis</i> au moins depuis le 1.1.90 ou originaires de Bâle-Ville	29 oct. 90	
Commune de Monthey/VS	Centre scolaire, locaux pour le service du feu et restructuration urbaine à Monthey, CP	Architectes domiciliés ou établis en Valais, architectes originaires du Valais établis en Suisse, architectes inscrits au Reg A ou B, originaires ou domiciliés dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, du Jura et du Tessin	(juillet 90) Novembre 90	13/90 B 108
Ville de Lausanne - Direction des travaux et Direction des écoles	Bâtiment scolaire à l'Hermitage, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud ainsi que les architectes originaires du canton	(dès le 15 juin 90) 3 déc. 90	13/90 B 108

#### Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.

### Carnet des concours

#### Morges: réaménagement de la place de la Gare et de la gare: mise en valeur du secteur est

##### Résultats

Le palmarès de ce concours, organisé par la direction du 1<sup>er</sup> arrondissement des CFF et la commune de Morges, est le suivant:

1<sup>er</sup> prix (Fr. 27 000.-): Marc Ruetschi, arch. EPFL/SIA, Lausanne.  
Collaborateurs: Alexis Moser, Emile Perozzo.

2<sup>e</sup> prix (Fr. 20 000.-): Mario Bevilacqua, arch. EPFL-FAS/SIA, Lausanne.  
Collaborateurs: Martin Hoffstetter, Ralph Bissegger.

3<sup>e</sup> prix (Fr. 18 000.-): Emilio Bernegger, Edy Quaglia, arch. FAS/SIA, Lugano.

4<sup>e</sup> prix (Fr. 14 000.-): Pierre-H. Schmutz, arch. EPFZ/SIA, Neuchâtel. Collaborateur: Philippe Hon.

5<sup>e</sup> prix (Fr. 12 000.-): Catherine Henchoz, arch. EAUG, et Olivier Henchoz, arch. ETS, Nyon.

6<sup>e</sup> prix (Fr. 10 000.-): Blaise Tardin et Jacqueline Pittet, arch. EPFL/SIA, Lausanne.  
Collaborateur: Grégoire Evequoz.

7<sup>e</sup> prix (Fr. 8000.-): Igor et Werner Francesco, arch. SIA/FAS, Genève.  
Collaborateurs: Ingénieurs de circulation Liechti & Serex SA, ingénieurs SIA, Petit-Lancy.

8<sup>e</sup> prix (Fr. 6000.-): Guido Ponzo, arch. EPFL/SIA, Fribourg.  
Collaborateur: Przemyslaw Szyszko.

9<sup>e</sup> prix (Fr. 5000.-): Pascal de Benoît, arch. ETS, et Martin Wagner (atelier «Nouvel Age»), Lausanne. Collaborateurs: Isabelle Fischer, Félix Blum.

1<sup>er</sup> achat (Fr. 16 000.-): Jean-René Delessert, Michel Pfister, André Rochat, arch. EPFL, Lausanne. Collaborateurs: Banz Brugger, Béatrice Gonzalez, Valérie Jaccottet, Franziska Lehman, Françoise Rey.

2<sup>e</sup> achat (Fr. 14 000.-): Luca Merlini, arch. EPFZ, Pully. Collaborateur: Emmanuel Ventura.

C'est 35 projets qui ont été remis dans les délais. Notons que parmi les huit premiers projets primés, l'on trouve quatre des huit bureaux extérieurs invités. En vue de la réalisation du projet, le jury recommande de poursuivre l'étude dans le sens indiqué par le lauréat du 1<sup>er</sup> prix.

Nous reviendrons dans un prochain numéro plus en détail sur cet important concours, doté de 150 000 francs de prix.

L'exposition, annoncée dans le Tableau des concours de notre précédent numéro, s'est achevée ce 13 mai.

## Centre de Bussigny – Concours d'idées<sup>1</sup>

### Résultats

- 1<sup>er</sup> rang Alain Porta, Aigle; collaborateurs: Christophe Gachnang, Claude Lehrian.  
 2<sup>e</sup> rang Gabriele-M. Rossi, Lausanne; collaborateurs: Pierre Rouault, Gianni Biaggi, Stéphane Vallotton.  
 3<sup>e</sup> rang Philippe-C. Guyot, Lausanne; collaborateurs: Winicjusz Moskal, Angelo Campana.  
 4<sup>e</sup> rang Pierre Bechler, La Sarraz; collaborateurs: Sylvester Francfort, Guy Pilet.  
 5<sup>e</sup> rang De Cocatrix - Dunning - Versteegh, Gland; collaborateurs: Patrick Keller, L. Grogg, L. Meihenhofer, C.-L. Van Osselt, T. Klein, G. Weber.  
 6<sup>e</sup> rang Gilles Bellmann, Clarens; collaborateurs: Michèle Pedrolini, Pierre-Yves Gruaz.  
 7<sup>e</sup> rang Herbert Marti, Bussigny.

### Jury

Président: M. Jean-Jacques Helfer, syndic. Membres: MM. Eric Musy, architecte; François Ramseyer, architecte; Mario Bevilacqua, architecte; Pierre von Meiss, architecte; Gilbert Rey, architecte; Edmond Dutoit, conseiller communal; Michel Pouy, conseiller communal; Antoine Golay, conseiller communal; Robert Ginetet, architecte (Dép. des travaux publics).

L'exposition des projets a eu lieu du 30 mai au 10 juin; elle nous a été annoncée trop tardivement pour figurer au *Tableau des concours* de notre précédent numéro.

<sup>1</sup>Ingénieurs et architectes suisses N° 17/89, p. B 142.

## Agrandissement de l'école primaire, construction d'une salle de gymnastique, d'un abri public de protection civile et de logements à Mies/VD

### Résultats

- 1<sup>er</sup> prix Pierre Bechler, La Sarraz; collaborateurs: R. Ernst, L. Nussbaumer.  
 2<sup>e</sup> prix Dimitri Demetriades, Dimitri Papadaniel, Lausanne.  
 3<sup>e</sup> prix Mario Bevilacqua, Jean-Daniel Urech, Hansjörg Zentner, Lausanne.  
 4<sup>e</sup> prix Jean-Baptiste Ferrari, Lausanne; collaborateurs: T. Herde, A. Genesoni.

Le concours d'architecture ouvert par la Commune de Mies avait pour objet l'aménagement d'un centre communal à proximité de l'école actuelle construite en 1911 par l'architecte Maurice Braillard dans son style très particulier.

La Communauté d'architectes de La Sarraz, MM. Bechler, Ernst et Nussbaum, dont le projet a obtenu le 1<sup>er</sup> prix, a également reçu le prix spécial de 4000 francs offert par la Fondation Braillard Architectes pour le projet respectant le mieux l'école actuelle et son environnement.

### Jury

Président: M. Tony Zurcher, syndic de Mies. Membres: M<sup>me</sup> Catherine Stebler, conseillère municipale; MM. Pierre Ammann, conseiller communal; Alexandre Antipas, architecte au Service des bâtiments de l'Etat; Olivier Henchoz, architecte, Commugny; Jean-Pierre Ortis, architecte-urbaniste, Genève. Suppléants: MM. François Meylan, conseiller municipal; Alain Resseguier, architecte, Versoix. Expert: M. Michel Cardinaux, représentant le bureau des constructions scolaires et bâtiments, DIPC.

L'exposition des projets a eu lieu du 21 au 27 mai; elle nous a été annoncée trop tardivement pour figurer au *Tableau des concours* de notre précédent numéro.

## Concours Geberit: «Votre vision des WC de demain»

### Résultats

Haute technologie assistée par ordinateur ou au contraire technique de compostage éminemment naturelle? A quoi ressemblera le «petit coin» des hommes du troisième millénaire?

C'est donc à une véritable projection dans le futur que se sont trouvés invités les concurrents du concours lancé par Geberit sur le thème des WC de demain, concours de l'imagination et de la créativité, mais qui abordait des problèmes tout à fait concrets et actuels, notamment celui de l'utilisation des ressources en eau.

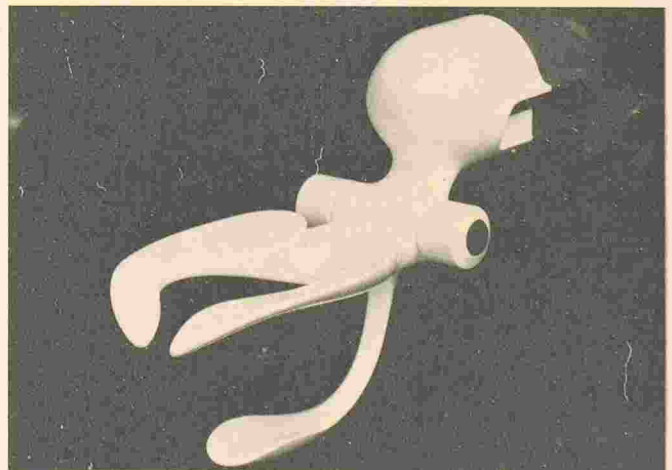
C'est ainsi que la réalisation du concurrent classé premier, une cuvette de WC baptisée «Nebula», n'est pas conçue pour recevoir de l'eau, elle est véritablement constituée de rayons lasers. Si une telle conception ne résout pas tous les problèmes, en particulier sur le plan de l'énergie utilisée par la technique laser, il n'en est pas moins certain qu'elle ouvre une voie avant-gardiste dans le domaine.

Le jury était composé de MM. Arthur Eugster, concepteur et styliste, Zurich (président); Tamsayne M. Beesley, marke-

ting Geberit, Rapperswil/SG; Uwe Bahnsen, Education Director, Art Center College of Design, La Tour-de-Peilz; Jean-Pierre Junker, sociologue, Département d'architecture de l'EPFZ; M<sup>me</sup> Wanda Passardi, Manno; MM. Jakob Schilling, architecte SIA-FSA, Zurich; Stefan Zwicky, architecte d'intérieur VSI, Zurich.

### Palmarès

- 1<sup>er</sup> prix (Fr. 20 000.-): Gregory Guillaume, Montreux.  
 2<sup>e</sup> prix (Fr. 12 000.-): Christian Dorfmueller, La Tour-de-Peilz.  
 3<sup>e</sup> prix (Fr. 6000.-): Sven Vogtlander, Montreux.  
 4<sup>e</sup> prix (Fr. 2000.-): André Joye, Jongny.  
 5<sup>e</sup> prix (Fr. 2000.-): Joyce Martin-Rojas, Genève.  
 6<sup>e</sup> prix (Fr. 2000.-): Stephan Messmer, Bâle.  
 7<sup>e</sup> prix (Fr. 2000.-): Akira Ito, Corsier.  
 8<sup>e</sup> prix (Fr. 2000.-): Thomas White, La Tour-de-Peilz.  
 9<sup>e</sup> prix (Fr. 2000.-): Christophe Heitz, Bâle.  
 10<sup>e</sup> prix (Fr. 2000.-): Nicolas Huet, Vevey.



Le faisceau laser remplace l'eau et le papier dans le projet «Nebula» qui obtient le premier prix du concours.

## Forum mondial des jeunes architectes – Concours à Perpignan

### Ouverture

Du 3 au 15 septembre 1990 se déroulera à Perpignan, en France, un concours international pour jeunes architectes qui portera sur des projets réels situés à Perpignan et dans le département des Pyrénées-Orientales. Il est organisé par la section française du Forum mondial des jeunes architectes et la section française de l'Union internationale des architectes. Ce concours aura pour thème «Habitat social et projet de quartier». Des praticiens du monde entier viendront y exprimer leur vision prospective sur la réhabilitation d'ensembles de logements sociaux et leur insertion dans le quartier et dans la ville.

Le jury sera formé de membres de l'UIA, du comité international des critiques d'architecture et du Forum mondial des jeunes architectes.

La session du concours offrira des ateliers, des conférences, des excursions, des échanges avec de jeunes architectes français. Les participants se constitueront en équipes à leur arrivée, avec deux architectes français dans chaque équipe. Les

projets seront élaborés pendant la rencontre-concours de Perpignan. Les prix seront de nature symbolique et les projets feront l'objet d'une publication. Les langues officielles seront le français et l'anglais, avec traduction.

### Conditions de participation

Les participants doivent être des architectes de moins de 40 ans. Leur nombre sera d'autre part limité. Leur sélection sera faite d'après leur curriculum vitae. Pour s'inscrire, adresser aux organisateurs un document concis (1 à 3 pages de texte et 1 page illustrant un projet) décrivant l'expérience du candidat en regard du thème du concours.

La date limite de réception des documents pour le choix des candidats est le *1<sup>er</sup> juillet 1990*.

Adresse de l'organisateur:

Concours du Forum  
François Roblin,  
architecte,  
directeur Centre PACT  
1, rue Edmond-Rostand  
F-66000 Perpignan  
Tél. (33) 68 34 64 97  
Fax (33) 68 34 16 06

## Bâtiment scolaire à L'Hermitage, Lausanne

### Ouverture

La Ville de Lausanne (Direction des travaux et Direction des écoles) ouvre un concours de projet pour la construction d'un bâtiment scolaire à L'Hermitage, comprenant:

- 22 salles polyvalentes
- 2 salles de dégagement
- 10 salles spéciales avec locaux attenants
- des locaux communs (bibliothèque, étude, etc.)
- des locaux administratifs et de service
- 2 salles de gymnastique.

Le concours est ouvert à tous les architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud, ainsi qu'aux architectes originaires de celui-ci.

### Jury

Le jury est composé de MM. Jean-Jacques Schilt, directeur des Ecoles, président; René Vittonne, architecte EPFL/SIA-FAS, professeur EPFL, Lausanne, vice-président; Fonso Boschetti, architecte SIA-FAS, Lausanne; Gérard Dyens, chef du Service des écoles secondaires, Lausanne; Jean-Baptiste Ferrari, architecte EPFL/SIA, Lausanne; M<sup>me</sup> Silvia Gmür,

architecte EPFZ / SIA-FAS, Bâle; MM. Bernard Meuwly, architecte EPFL/SIA-FAS, architecte de la Ville, Lausanne; Renato Morandi, architecte, Lausanne; Roland Rapaz, directeur de l'établissement secondaire du Nord-Ouest lausannois. Suppléants: MM. Claude Bovay, vice-président des Amis de la Cité; Jean-Luc Grobéty, architecte EPFZ/SIA, Fribourg.

### Inscription

L'inscription doit se faire auprès de la Direction des travaux, Service d'architecture, 8, rue Beau-Séjour, 1002 Lausanne, 3<sup>e</sup> étage-réception, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 30. Une finance d'inscription de Fr. 300.- sera perçue, qui sera remboursée aux concurrents ayant rendu un projet admis au jugement.

### Calendrier

Consultation des documents: dès le 15 juin (auprès de l'organisateur).

Délai d'envoi des questions: 17 juillet 1990.

Délai de rendu des projets: 3 décembre 1990.

Il n'y a pas de date limite pour les inscriptions.

## Centre scolaire, locaux pour le Service du feu et restructuration urbaine à Monthey – Concours de projet

### Ouverture – 2<sup>e</sup> annonce

La Commune de Monthey organise un concours d'architecture pour la construction d'un centre scolaire, de locaux pour le Service du feu et la restructuration urbaine du secteur concerné (entrée sud de la ville).

Le concours est ouvert aux architectes domiciliés ou établis dans le canton du Valais, aux architectes originaires du Valais établis en Suisse, ainsi qu'aux architectes inscrits au registre suisse des architectes (Reg A ou B), originaires ou domiciliés dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, du Jura et du Tessin.

### Jury

Président: M. Bernard Attinger, architecte cantonal. Membres: M<sup>mes</sup> et MM. Alain Dupont, président du Conseil municipal; Rosemary Bonvin, conseillère municipale; Jean-Marc Tornare, conseiller municipal; Marie-Claude Betrix, architecte, Zurich; Roger Diener, architecte, Bâle; François Kuonen, architecte, Monthey.

Suppléants: MM. Jean-Paul Coppey, conseiller municipal; Claude Kalbfuss, conseiller municipal; Pierre-Alain Cro-

set, architecte; Laurent Mayoraz, architecte-urbaniste.

Experts: représentants du Département de l'instruction publique du canton du Valais.

### Calendrier

Inscription provisoire: dès le 1<sup>er</sup> mai 1990.

Inscription définitive, retrait des documents de base: juillet 1990.

Rendu des projets: novembre 1990.

La date d'inscription définitive sera communiquée aux bureaux inscrits préalablement par une lettre circulaire, accompagnée du règlement et du programme.

L'inscription provisoire sera présentée par écrit à l'adresse suivante: Concours d'architecture, administration communale, Service bâtiments et urbanisme, 1870 Monthey.

*N.B. A la suite de diverses modifications, ce concours fait l'objet d'une seconde annonce. Les intéressés qui se sont inscrits sur la base de la première annonce n'ont pas besoin de le faire une nouvelle fois.*

Administration communale  
de Monthey

## Bibliographie

### Comment réussir vos chapes flottantes

par Pierre Balzan et Luc Girard.  
— Un vol. A4, broché, 136 pages avec de nombreux tableaux, croquis et photographies en couleur. Edité et diffusé par les auteurs, chemin du Crosset 17A, 1024 Ecublens, 1990<sup>1</sup>. Prix: Fr. 48.-.

Cet ouvrage est dû aux auteurs de l'article consacré au même thème, publié en pp. 231-235 du présent numéro. MM. Balzan et Girard sont — à des titres divers — des spécialistes des chapes et de l'isolation; ils ont participé à ce titre aux travaux de la commission SIA 251 sur les chapes flottantes.

Il s'agit là d'un véritable manuel à l'intention du praticien, qu'il soit architecte, entrepreneur ou maître de l'ouvrage, concerné par la réalisation de chapes, revêtements de sol, carrelages, parquets, etc. Il vise à servir de guide dans l'application de la nouvelle norme SIA

152 sur les chapes flottantes, tout au long du chemin qui mène de l'avant-projet au contrôle du produit fini.

Les auteurs puisent ici dans leur longue expérience, tant dans le domaine des chapes que dans celui de l'isolation thermique et phonique. Ouvrage de praticiens pour les praticiens, ce livre propose de nombreux exemples pratiques, indiquant les erreurs à éviter et les règles à respecter pour mener à bien une exécution de qualité. A ce titre, il trouvera sa place à portée de main de l'architecte, de l'artisan et de l'entrepreneur.

<sup>1</sup> On trouvera une formule de commande en p. 43 d'annonces de ce numéro.